



Français

Nous aimons

Tu aimes



Vous aimez

CERTIFICATION TCF TOUT PUBLIC (TP)



LE TEST DE CONNAISSANCES EN LANGUE FRANÇAISE ATTESTE D'UN NIVEAU DE LANGUE FRANÇAISE

🎯 Objectifs de la certification

Le TCF TP est un test du ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche permettant de positionner tout candidat sur un continuum de niveaux allant du A1 au C2 (du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues).

👤 Public

Toute personne, âgée de 16 ans minimum, quelles que soient sa nationalité et sa langue d'origine.

📖 Compétences attestées

Le TCF Tout Public repose sur la compétence à communiquer en langue française. La mise en œuvre de cette compétence s'effectue à l'oral comme à l'écrit, en compréhension et en expression.

📝 Modalités de la certification

La certification est composée de trois épreuves obligatoires et deux épreuves complémentaires.

- Épreuves obligatoires de :
 - Compréhension orale [25 minutes]
 - Maîtrise des structures de la langue [15 minutes]
 - Compréhension écrite [45 minutes]

Épreuves complémentaires :

- Expression orale [12 minutes]
- Expression écrite [60 minutes]

Validation de la Certification par l'organisme certificateur CIEP

📍 Informations

Pour plus d'informations sur la certification TCF Tout public : <http://www.ciep.fr/tcf-tout-public>

Pour consulter le référentiel complet Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues : <https://eduscol.education.fr/cid45678/cadre-europeen-commun-de-referance-ecrl.html>

👥 Équipe

- Évaluateurs habilités TCF

📝 Inscription et renseignements

- 02 32 71 21 45 ou courriel@association-alfa.fr

📅 Consulter le calendrier des sessions

- [lien fiche MEMO SESSIONS TCF]

💰 Financement

- Compte Personnel de Formation (CPF), sur le site Mon Compte Formation <https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/html/#/>
- Individuel

Epreuves obligatoires (QCM)

	Compréhension orale	25 mn
	Maîtrise des structures de la langue	15 mn
	Compréhension écrite	45 mn

Epreuves complémentaires

	Expression orale	12 mn
	Expression écrite	20 mn

Informations générales

- Attestation valable 2 ans
- 30 jours d'attente avant de s'inscrire à une nouvelle session du TCF
- Le TCF est adossé au Cadre européen commun de référence pour les langues [CECRL]

Support de passation et résultats

- Sur papier* 15 jours (hors week-end et jours fériés)
- Sur ordinateur (SO)* 10 jours (hors week-end et jours fériés)

* Selon les centres d'examen : <https://www.ciep.fr/tcf-carte-resident-france/coordonneescentres-passation-tcf-carte-resident-france>

